

Réservation des salles & du matériel communal

DATES EVENEMENT :

Nom Prénom :

Coordonnées :

	Besoin à cocher		Besoin à cocher		Besoin à cocher
Salle des Associations :		Salle polyvalente :		Bar	
Cuisine :		Douches :		Chambre froide	

Merci de renseigner les quantités de matériel souhaité

Matériel :					
	Quantité		Quantité		
Tables		Mange-debout			
Chaises		Housse / mange debout			
Bancs		Nettoyage / housse			

Vaisselle :					
	Quantité		Quantité		Quantité
Verres		Fourchettes		Plats	
Assiettes plates		Couteaux		Soupières	
Assiettes à soupe		Couteaux à steak		Pichets	
Assiettes à dessert		Cuillères à soupe		Panières	
Tasses		Cuillères à café		Coupe pain	
Sous-tasses		Louches			

Les tarifs en vigueur de location de salles, de location de matériel communal, de remplacement de matériel non restitué ou abîmé ont été fixés par délibération du Conseil municipal de Port de Lanne en date du 06 Avril 2023
Toute réservation doit être effectuée 8 jours avant l'événement.

Le matériel est à retirer ou à restituer à 08h30, 11h30 ou 13h30 du lundi au vendredi.

Programmation de chauffage (amplitude horaire) :

Récupération des clés :

Jour et horaire de récupération du matériel :

Jour et horaire de restitution du matériel :

Date, signature & "Bon pour accord" :